



Prix Sainte-Marie de l'Incarnation

« Dieu ne m'a jamais conduit par un esprit de crainte,
mais par celui de l'amour et la confiance. »

Attribué par l'Archidiocèse de Saint-Boniface



Le Prix Sainte-Marie de l'Incarnation a pour but de souligner une

personne qui est un leader par excellence en pastorale Jeunesse au sein de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Cette personne est décrite en ayant « *un cœur pour la pastorale jeunesse* ». Elle accompagne les jeunes et les conduit vers le Christ dans un esprit d'amour et de confiance. Elle les encourage à fortifier leur foi et à vivre une vie chrétienne authentique.

Voici quelques façons de reconnaître une personne avec « *un cœur pour la pastorale jeunesse* ».

- **L'évangélisation** : proclamer la Bonne Nouvelle et inviter les jeunes à entrer en relation avec Jésus-Christ en étant un témoin.
- **La catéchèse** : aider les jeunes à développer une relation plus profonde avec Jésus-Christ et la communauté chrétienne et à mieux connaître la foi catholique.
- **Les relations intentionnelles** : développer des relations significatives où les jeunes et la communauté seront mis à l'épreuve et mis en valeur, où ils grandiront ensemble et où leurs vies seront transformées.
- **Plaidoyer** : aider les jeunes et leurs familles à trouver leur voix dans l'Église et dans la communauté élargie.
- **La justice et le service** : inviter les jeunes à servir et à s'engager dans la justice sociale.
- **La vie communautaire** : créer des endroits authentiques, positifs, acceptant, compréhensif et priant où l'apprentissage et la croissance se produisent en toute sécurité en assurant aux jeunes qu'ils sont appréciés, aimés et nécessaires.
- **Le développement du leadership** : inviter, former et soutenir les adultes et les jeunes en leadership.
- **Les soins pastoraux** : offrir des programmes de prévention pour les jeunes et les familles, prendre en charge les personnes en crise et offrir des conseils durant des temps de prise de décision et de choix moraux.
- **La prière et célébration** : aider les jeunes à développer leur vie de prière, faire l'expérience d'une variété de prières communes et les impliquer dans la vie sacramentelle de l'Église.

Qui est admissible ?

Tout individu.

- un jeune
- un coordonnateur en pastorale jeunesse
- un prêtre
- etc.
- un bénévole
- un parent
- un enseignant

*Veuillez noter qu'une personne ne peut recevoir ce prix qu'une seule fois.

Qui peut proposer une nomination?

La nomination doit venir de quelqu'un d'autre. Nous encourageons les personnes, les groupes et les organisations à travailler ensemble lors de la nomination d'individus exceptionnels qui partagent leurs dons et talents pour servir les jeunes.

Nomination

Chaque nomination doit être accompagnée d'un formulaire de nomination complété. Deux références supplémentaires doivent appuyer la nomination. Une des références doit venir d'un prêtre ou d'un animateur de vie paroissiale. La deuxième référence peut venir d'un leader au sein de la paroisse, d'un membre qui a travaillé avec le candidat, d'un jeune, etc.

Si un membre du clergé est nommé, l'une des références doit venir d'un membre du clergé appartenant à l'Archidiocèse de Saint-Boniface.

Les nominations peuvent être soumises jusqu'au 14 septembre 2018.

Une fois la nomination sélectionnée, le candidat et la personne qui propose la nomination seront contactés. Le prix sera remis lors du Gala archidiocésain qui aura lieu au mois d'octobre.

Nom du prix

Sainte Marie de l'Incarnation est une sainte canadienne qui avait « *un cœur pour la pastorale jeunesse* ». Marie Guyart est née le 28 octobre 1599 à Tours en France. Sa première grâce mystique s'est produite à l'âge de 7 ans. Elle a ressenti le besoin de donner sa vie au Christ. Ses parents ne comprenaient pas vraiment son désir de vie religieuse. À l'âge de 17 ans, elle s'est mariée, selon les souhaits de ses parents. Quand elle eut 19 ans, elle est devenue veuve avec un nouveau-né. Bien qu'elle eût toujours le désir de donner sa vie entière au Christ, elle a décidé d'attendre et d'élever son fils avant de s'engager dans la vie religieuse. En 1631, elle rejoint enfin le monastère des Ursulines de Tours. Ses visions ont continué et l'ont amené à comprendre qu'elle était appelée à établir la foi catholique au Canada. Au mois d'août en 1639, elle arrive à Québec et fonde un couvent. Elle a une grande joie à enseigner et passer du temps avec les jeunes filles françaises et autochtones. Elle était passionnée par l'écriture et écrit plusieurs dictionnaires français-algonquins et iroquois ainsi que la traduction de livres de catéchisme en langues autochtones. Elle encourageait toutes ses élèves à pratiquer leur foi dans leur langue maternelle. À l'âge de 72 ans, elle est décédée en 1672. En 1874, elle a été déclarée vénérable puis béatifiée par le Pape Jean-Paul II le 22 juin 1980. Elle a été canonisée par le Pape François le 3 avril 2014. On célèbre sa fête le 30 avril.

Biographie prise de la CECC.